



AVIS À LA POPULATION

NUMÉROS D'URGENCE

| | |
|--|---------------------------|
| Police (accident, tapage nocturne, vol, incivilité, tout autre délit) | 117 |
| Pompiers | 118 |
| Urgences médicales <i>Le numéro 144 doit être appelé lorsqu'une ambulance est nécessaire au transport en urgence d'une personne vers un hôpital.</i> <i>En cas de doute, faites appel au 144, l'équipe pourra vous rassurer et vous aiguiller.</i> | 144 |
| Intoxications | 145 |
| Centrale des médecins et dentistes de garde | 0848 133 133 |
| Réseau d'eau communal (p. ex. fuites, pollution) | 079 438 64 43 (voirie) |
| Police faune-nature, chasse et milieux terrestres | 079 237 41 41 |
| Police faune-nature, pêche et milieux aquatiques | 079 237 42 67 |

OOOOO

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026



Pour rappel, les élections communales auront lieu au printemps 2026 dans tout le Canton. À Noville, les élections porteront sur l'élection de 35 membres et 12 suppléants pour le Conseil communal et de 5 membres pour la Municipalité.

Dates importantes à retenir :

| | Conseil communal | Municipalité |
|----------|---|---|
| 08 mars | Système majoritaire: 1 ^{er} tour | 1 ^{er} tour |
| 29 mars | Système majoritaire: 2 ^e tour | 2 ^e tour éventuel Municipalité |
| 26 avril | | 1 ^{er} tour Syndicature |
| 17 mai | | 2 ^e tour éventuel Syndicature |

Les candidats au Conseil communal peuvent venir signer la liste « Entente communale » au Greffe municipal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous (021.967.15.25 ou [greffe@noville.ch](mailto:greff@noville.ch)).

Les candidats à la Municipalité peuvent venir chercher un dossier de candidature au Greffe municipal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous (021.967.15.25 ou [greffe@noville.ch](mailto:greff@noville.ch)) ou télécharger les documents sur le site www.noville.ch.

Sont membres du corps électoral en matière communale :

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la Commune ;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliés dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.



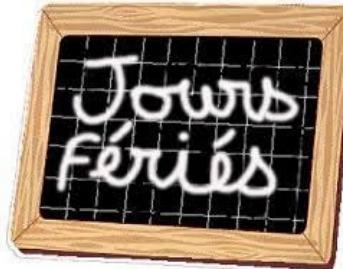


AVIS À LA POPULATION

DÉCHETTERIE COMMUNALE – FÉRIÉS

Peut-être l'avez-vous constaté en vous rendant à la déchetterie, la déchetterie n'est plus accessible les jours fériés. Il en sera ainsi pour cette période de fêtes, les 25 décembre 2025, 1^{er} et 02 janvier 2026.

Si vous souhaitez vous débarrasser des déchets tels que le papier/carton, le verre, le PET et vos sacs d'ordures ménagères, les différents éco-points situés sur le territoire communal restent accessibles en tout temps.



FERMETURE DE FIN D'ANNÉE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION

L'ensemble des bureaux de l'administration seront fermés du mercredi 24 décembre 2025 à 11h45 au lundi 05 janvier 2026, selon les horaires officiels.

Lors de la fermeture du Contrôle des habitants, en cas d'urgence pour l'établissement d'une carte d'identité ou si vous devez faire votre passeport **ET** votre carte d'identité (offre combinée), veuillez vous adresser directement au Centre de biométrie à Lausanne, Voie-du-Chariot 3, 1003 Lausanne – 021.316.20.30 – info.passeport@vd.ch.

Vous pouvez adresser un courrier électronique à greffe@noville.ch et nous vous répondrons dans les meilleurs délais.



La Municipalité et l'ensemble du personnel communal
vous remercient de la confiance
que vous leur témoignez.

Ils vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous adressent leurs vœux
les meilleurs pour 2026.

